



## LIGUE DE TENNIS – SESSION DU PRINTEMPS



Du 28 avril 2025 au 19 juin 2025

<input type="checkbox"/>	Lundi : <u>Débutant</u> de 18 h à 19 h 15
<input type="checkbox"/>	Jeudi : <u>Intermédiaire</u> de 19 h 15 à 20 h 30
<input type="checkbox"/>	Lundi : <u>Intermédiaire</u> de 18 h à 19 h 15
<input type="checkbox"/>	Jeudi : <u>Avancé</u> de 19 h 15 à 20 h 30

**Frais d'inscription : 30 \$ par personne**

<b>Lieu :</b> Centre communautaire au 31, rue Coursol, Ripon - Terrain de tennis extérieur
<b>Le port d'espadrilles est obligatoire et n'oubliez pas votre gourde d'eau</b>
<u>VEUILLEZ ENVOYER LA FICHE D'INSCRIPTION PAR COURRIEL :</u> <b>Sylvie Hachey Coordonnatrice aux sports et loisirs de Ripon :</b> <a href="mailto:loisirs@ripon.ca">loisirs@ripon.ca</a>

### MÉDIAS – CASE À COCHER, si vous êtes d'accord (X)

J'autorise la Municipalité de Ripon à prendre des photos et des vidéos et à les utiliser à des fins promotionnelles. Si vous êtes d'accord, veuillez cocher la case.	<input type="checkbox"/>
--	--------------------------

**Veillez faire parvenir votre paiement à la Municipalité de Ripon. Voici les modes de paiement offerts :**

<input type="checkbox"/>	<b>DÉBIT</b> – Le paiement par débit peut se faire seulement à la réception des bureaux municipaux durant les heures d'ouverture (lundi au jeudi entre 8 h 30 et 12 h et de 12 h 30 à 16 h 30)
<input type="checkbox"/>	<b>ARGENT COMPTANT</b> – Le paiement en argent comptant peut se faire seulement à la réception des bureaux municipaux durant les heures d'ouverture (lundi au jeudi entre 8 h 30 et 12 h et de 12 h 30 à 16 h 30)
<input type="checkbox"/>	<b>CHÈQUE</b> – Le paiement par chèque peut être déposé à la réception des bureaux municipaux durant les heures d'ouverture (lundi au jeudi entre 8 h 30 et 12 h et de 12 h 30 à 16 h 30). Le chèque doit être à l'attention de la Municipalité de Ripon. Aussi, la référence doit être : Ligue de tennis
<input type="checkbox"/>	<b>VIREMENT EN LIGNE</b> – Le paiement par virement en ligne peut se faire en tout temps via votre institution financière. Le virement doit se faire à l'adresse courriel : <a href="mailto:loisirs@ripon.ca">loisirs@ripon.ca</a> La question doit être : Municipalité. La réponse doit être : ripon (tout en minuscule). De plus, vous devez utiliser la zone de texte proposée (message) pour y inscrire : Ligue de tennis

### INFORMATIONS À REMPLIR

<b>Nom et prénom :</b>
<b>Adresse postale :</b>
<b>Courriel :</b>
<b>Téléphone :</b>
<b>Date de naissance :</b>

---

Responsable : Madame Sylvie Hachey, coordonnatrice aux sports et loisirs  
31, rue Coursol, suite 101, Ripon (Québec) J0V 1V0  
Tél. : 819 983-2000, poste 2710 / Téléc. : 819 983-1327 | Courriel : [loisirs@ripon.ca](mailto:loisirs@ripon.ca)